



BISCHWILLER, le 02/08/2009

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,

Je me permets de vous adresser en documents joints une esquisse de projet d'acquisition, d'aménagement et d'exploitation par le CODEP 67 de plongée subaquatique de la gravière du Fort.

Ce projet est développé de façon exhaustive dans ce petit fascicule et ses annexes.

Il est d'une importance vitale pour le CODEP 67 de pouvoir mener à bien cette opération, les arguments sont exposés plus loin dans les documents joints. Ce plan d'eau nécessite des aménagements : pontons flottants pour faciliter l'accès et les sorties de l'eau, accès handicapé à l'un de ces pontons, toilettes sur l'ensemble du site, réalisation d'un bâtiment servant de vestiaire, avec des salles de cours et un local technique pour un compresseur et des zones de stockage de l'air comprimé.

Le CODEP 67 ne disposant pas de ressources suffisantes, un prêt n'a pas été possible. Nous avons donc adopté une solution beaucoup plus fédératrice : nous avons demandé à l'ensemble des clubs du Bas-Rhin de contribuer financièrement à cette réalisation. Sur 32 clubs, la participation a été très forte et nous avons obtenu l'engagement de 20 d'entre eux de contribuer financièrement à l'opération, ce qui a permis de réunir des fonds à hauteur de 75 000 €. Les clubs du Haut-Rhin, également sollicités, contribuent eux aussi à hauteur de 75 000 €. Ces sommes représentent 30% de la valeur d'acquisition de la gravière. Le reste est soumis à subventionnement.

Ce projet est non seulement fédérateur au sein du CODEP 67, mais également de façon beaucoup plus large :

- L'ensemble des clubs de plongée de la région ALSACE et de l'inter-région EST sont preneurs, les commissions Nage avec Palme, Apnée et Orientation Subaquatiques sont très intéressées, puisque le site permet la réalisation de compétitions régionales, nationales et internationales.

- La FFESSM au niveau national soutient pleinement cette action.

- Le CFPS 67 (Centre de Formation aux Premiers Secours du Bas-Rhin, voir annexe IV) adhérent à la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport est intimement associé au projet, il souhaite construire sur la berge un bâtiment (dont

l'usage sera commun avec les plongeurs) pour effectuer des formations de secourisme (PSC 1, PSE 1 et 2 ...)

- Le site permet également l'entraînement des athlètes pour le Triathlon et la réalisation de compétition de Triathlon.

- Ainsi qu'évoqué lors de notre rencontre, la journée « pêche » destinée aux habitants de Holtzheim sera maintenue.

Ce projet est donc innovant, fédérateur et mutualiste.

Je compte sur vous pour le soutenir.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

**Bernard SCHITTLY**

64, rue du général Rampont

67240 BISCHWILLER

Portable : 06 62 38 93 26

[president@ffessm67.fr](mailto:president@ffessm67.fr)

Lettre adressée en 3 exemplaires à  
Monsieur le Maire  
Commune de Holtzheim  
Rue de Wolfisheim  
67810 HOLTZHEIM

## **Projet « Gravière du Fort »**

L'activité de plongée subaquatique dans l'Est de la France et particulièrement en Alsace, bien que très éloignée de la mer, est paradoxalement très développée (voir **Annexe 1**). Cependant, vu la restriction d'accès à différents plans d'eau, elle est menacée de régression. La difficulté d'accès aux gravières représente aussi une atteinte à la sécurité des plongeurs en limitant leurs possibilités d'entraînement.

Nous avons actuellement la grande chance de pouvoir acquérir et aménager un plan d'eau situé sur le terrain de la commune de Holtzheim. C'est l'objet de cette demande.

### **A – Besoins**

Notre activité est actuellement en danger. En effet, l'accès à de nombreux plans d'eau devient difficile voire impossible. Une grande part de notre pratique s'effectuait dans des plans d'eau en Allemagne. Plusieurs municipalités viennent de réglementer leur plan d'eau et leur accès est désormais interdit.

Or c'est dans ces plans d'eau que la plupart des niveaux techniques élevés étaient préparés. Si nous n'avons pas la possibilité de plonger facilement et la possibilité de former nos cadres et moniteurs de plongées, il est prévisible que l'activité va s'effondrer et le nombre de pratiquants licenciés également.

La pratique régulière est aussi de facteur de sécurité essentiel. En effet, l'évolution et le comportement dans l'eau n'est pas quelque chose d'inné pour l'homme, et passe par de longues phases d'apprentissage. Puis les acquis devront être maintenus par une pratique régulière.

En fait, pour plusieurs niveaux de plongée, nous devrions disposer d'un plan d'eau avec une visibilité satisfaisante, une profondeur de l'ordre de 40 mètres, accessible.

### **1 – La formation.**

#### **a – La formation des plongeurs.**

- La formation technique : pour la formation des niveaux 3 la profondeur de 40 m est indispensable.
- La formation au secourisme. Les plongeurs, à partir du niveau 3, doivent avoir une formation de secourisme spécifique, le RIPAP (Réaction et Intervention Face à un Accident de Plongée). Ce RIPAP comporte une partie spécifique aquatique, une partie spécifique plongée avec utilisation d'oxygène et une partie générale de secourisme, le PSC 1 étant fortement recommandé.
- Le CFPS 67 (Centre de Formation aux Premiers Secours du Bas-Rhin, voir **Annexe 4**) est une association qui est adhérente à la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport. Elle effectue des formations PSC 1, PSE 1 et 2, des formations de secourisme aquatique et des formations BESAN et MNS. Le CFPS s'associe à la FFESSM pour ce projet, et souhaite utiliser la berge pour ses formations de PSC 1 et la gravière pour des parties de sauvetage aquatique. Ce projet permettrait une mutualisation des moyens très intéressante.

## **b – La formation des cadres.**

- Pour la formation des niveaux 4 guide de palanquée la profondeur de 40 m est également indispensable, ils doivent apprendre à encadrer des plongeurs niveau 2 à cette profondeur.
- Pour la formation des niveaux MF 1 la profondeur de 40 m est également indispensable, puisqu'ils ont prérogative à enseigner à cette profondeur.
- La gravière peut également servir de centre d'examen pour la CTR Est, pour les examens de MF 1.

## **2 – Les activités sportives et la compétition.**

Plusieurs commissions sportives nécessitent un plan d'eau en milieu naturel pour leur permettre d'exercer leur activité. Non seulement le plan d'eau considéré rendrait cela possible, mais il permettrait en plus la réalisation de compétitions à tous les niveaux : régional, national et international.

– **Nage avec palmes** : C'est un sport de haut niveau. Le milieu naturel permet de faire des entraînements en combinaison pour les épreuves correspondantes. Il permet aussi la formation des juges arbitres. La gravière du Fort serait un site d'entraînement idéal pour nos athlètes de haut niveau.

– **Apnée** : la profondeur de la gravière choisie (40 m) permet des épreuves à poids constant et des apnées libres. Elle serait un site idéal pour l'entraînement et les compétitions et la formation des cadres.

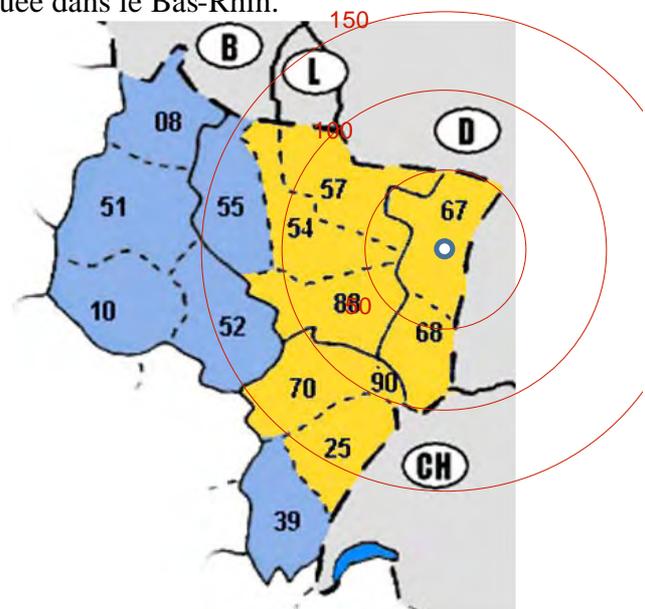
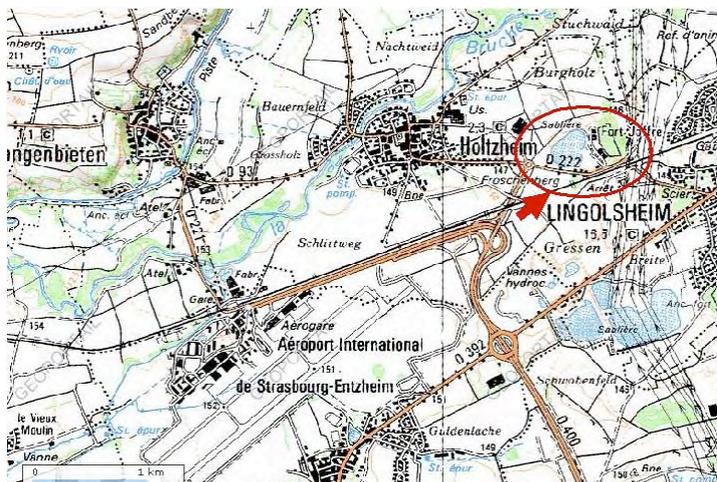
– **Orientation subaquatique** : la superficie du site permet la réalisation de tous les entraînements et de toutes les compétitions d'orientation subaquatique. Elle permet également de laisser des installations à demeure. La formation des juges arbitres est aussi parfaitement réalisable.

– **L'ouverture à d'autres fédérations sportives** qui ont besoin d'un plan d'eau naturel pour leur entraînement aquatique, comme le Triathlon est souhaitée.

On voit donc que le besoin est essentiel pour la FFESSM, par l'intermédiaire de son CODEP 67 et 68. Le projet est également mutualiste, puisque qu'il associe le CFPS et peut intéresser le Triathlon. Les noms, adresses et fonctions des membres du comité de ces associations sont joints en **Annexe 3**.

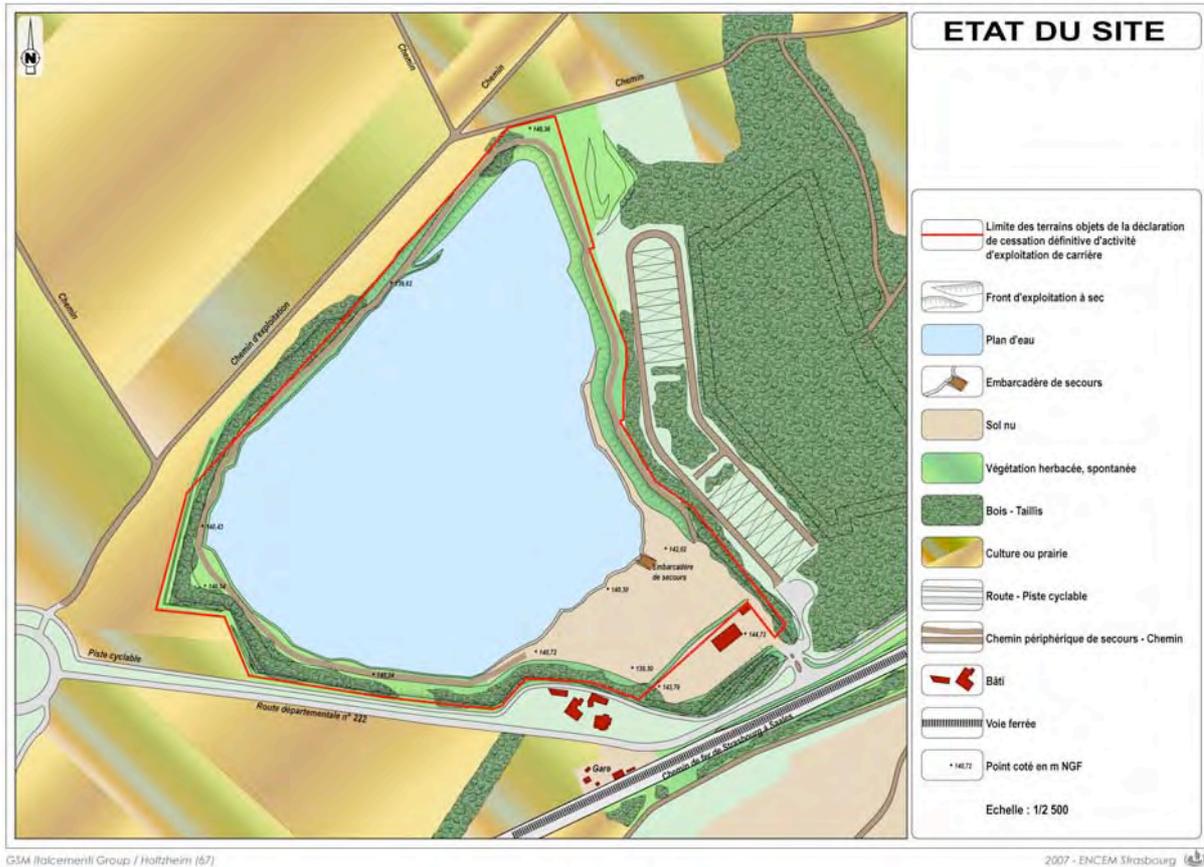
## **B – Projet.**

Le CODEP 67 a la possibilité d'acquérir une gravière située dans le Bas-Rhin.



Cette gravière est géographiquement localisée sur le territoire de la commune de Holtzheim, au sud de Strasbourg, dans l'axe d'atterrissage de l'aéroport d'Entzheim. Elle est juste à côté du Fort Joffre, ce qui lui vaut l'appellation de « **gravière du Fort** ». Elle est à 30 minutes des clubs de Sélestat et de Bischwiller. Elle se situe à moins de 100 Km de 82 % des Clubs de l'interrégion Est et à moins de 100 km de 76% des licenciés de cette même interrégion.

La superficie de la propriété est de l'ordre de 15 Hectares, avec environ 2,5 Hectares de terrain. La propriété est entièrement clôturée et un chemin carrossable permet d'en faire le tour.



Le plan d'eau a une superficie équivalente aux plans d'eau qui étaient utilisés en Allemagne, mais avec la possibilité de prévoir différents sites de mise à l'eau, ce qui permettrait la cohabitation d'un nombre important de plongeurs.

Les berges sont abruptes et la profondeur de 20 m est atteinte très rapidement, avec une pente de 50 %. Cette configuration, qui est gênante pour la baignade, ne pose aucun problème en plongée subaquatique.

La profondeur maximale est de 40 m. La zone de profondeur excédant les 35 m est très étendue et permet la réalisation de plusieurs ateliers verticaux sans problèmes.

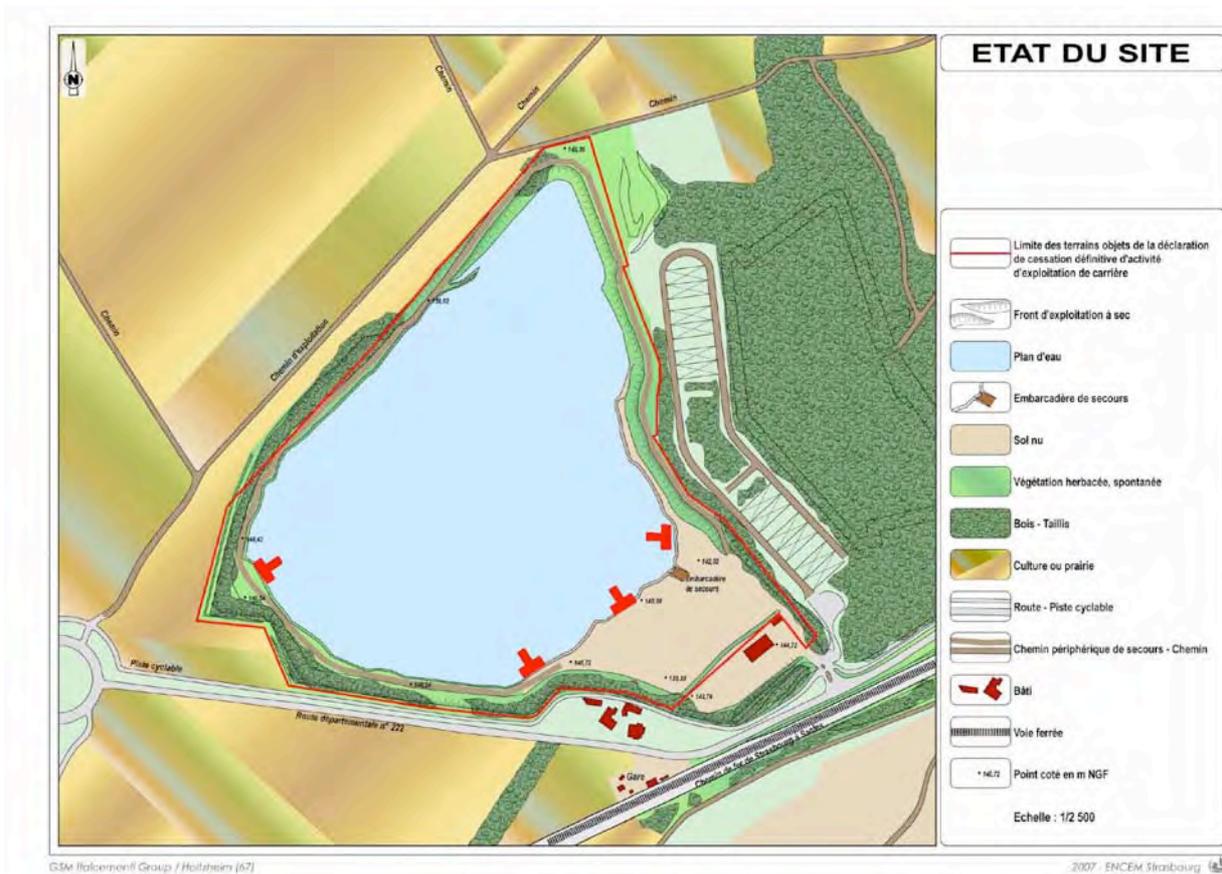
La visibilité à 38 m est satisfaisante et permet de voir ses coéquipiers sur plus de 4 m sans éclairage. Le site se prête donc très bien à la plongée technique dans l'espace lointain.

La gravière ne présente pas de dangers pour la plongée. En effet, on note l'absence de « tombants » verticaux qui pourraient s'effondrer, de même que l'absence d'obstacles immergés qui représenteraient un danger pour les plongeurs.

Il y a une importante quantité de gammars (crevettes d'eau douce) dans le plan d'eau, ce qui est un signe évident de bonne qualité de l'eau. L'empoissonnement du site est interdit en raison de la proximité de l'aéroport. Les poissons attirent les oiseaux d'eau et ceux-ci représentent un danger pour la navigation aérienne. Il n'y a aucune autre contrainte sur le site.

La commune de Holzheim, par l'intermédiaire de son maire, encourage et soutient ce projet.

La partie du terrain autour du plan d'eau où étaient implantés les bâtiments servant à l'exploitation est stabilisée. Elle permet le stationnement des véhicules des plongeurs.



Site avec les 4 pontons.

Il convient d'aménager des mises à l'eau pour éviter l'usure des berges. Quatre pontons flottants, dont un permettant l'accès handicapé, sont prévus sur le site.



Des toilettes sèches situées à proximité de chaque ponton sont prévues.



*Toilettes sèches*



*Gammarus*

La plage permet la construction d'un bâtiment destiné à abriter des vestiaires, des salles de cours communes au CFPS et aux clubs de plongée, un local de gonflage et de stockage de l'air comprimé, ainsi que des toilettes.

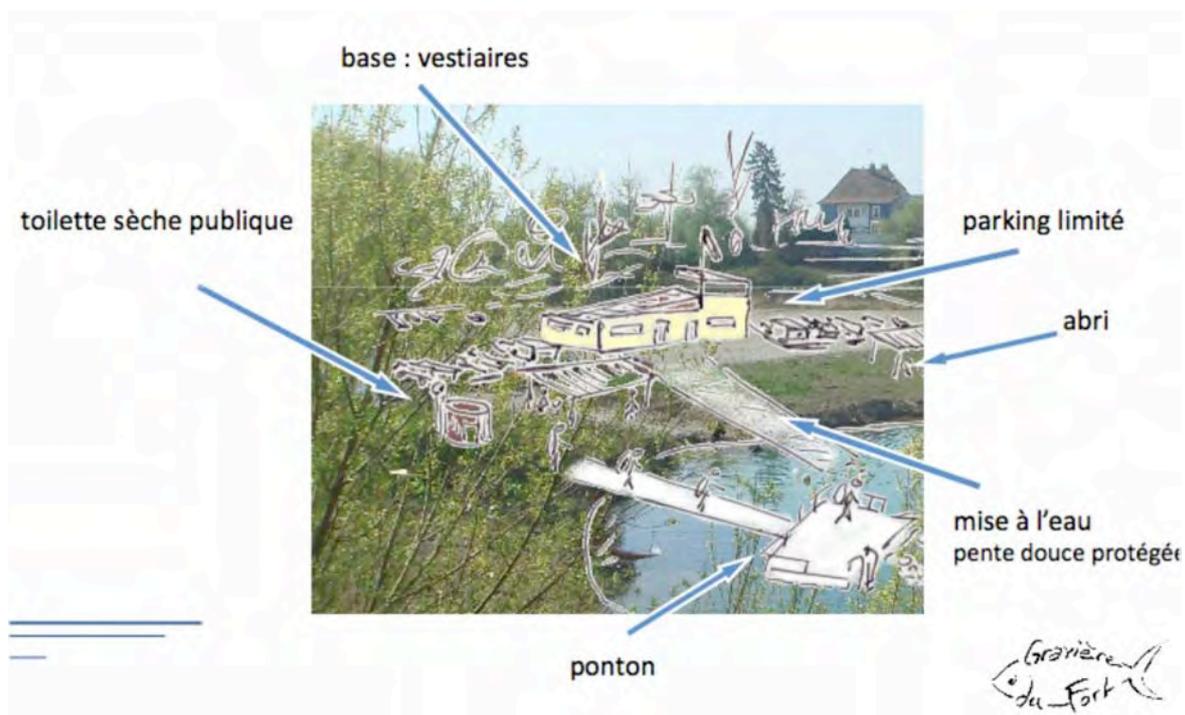
Ce local est indispensable à l'activité des commissions sportives de Nage Avec Palme, pour leur permettre de se changer, de s'échauffer à sec et de pratiquer les étirements après efforts. Il est également indispensable à la commission technique pour permettre de réaliser des cours et des examens écrits pour les Initiateurs, les niveaux 4 et les MF 1.

## Propositions d'équipements



Granière  
du Fort

L'ensemble des éléments exposés permet de prévoir une utilisation importante du site, qui deviendrait de cette façon un haut lieu de la plongée dans le Bas-Rhin, en Alsace et dans l'interrégion Est. Les estimations basses permettent de prévoir une fréquentation de 10 000 plongeurs par an. Les retombées économiques pour la commune de Holtzheim seraient notables en matière de restauration. Sur le site, on peut également prévoir la création à terme de 2 emplois de surveillance qui permettent de réguler les accès. Un développement de l'activité libérale des BEES 1 option plongée subaquatique du département est également prévisible.



Ce projet dépasse les limites du département et concerne aussi bien le Haut-Rhin que l'Inter Région. La FFESSM est également intéressée par le projet autant parce que celui-ci permet de pérenniser une activité menacée par la fermeture de certains plans d'eau que par la possibilité de réaliser des compétitions de portée nationale et internationale.



Le plan de financement du projet est présenté en **Annexe 2**.

**Pour le Comité :**

**Le président**

**Le secrétaire général**

## **Annexe 1 : Présentation de la FFESSM et des comités régionaux et départementaux**

### **Projet « Gravière du Fort »**

#### **A – Généralités.**

La Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins est la fédération délégataire de la plongée en France. L'Ecole Française de Plongée est donc principalement représentée par la FFESSM. Cette fédération comporte plusieurs activités : la plongée proprement dite, des activités sportives en rapport avec la plongée, comme l'apnée, l'orientation subaquatique, la nage avec palmes, la nage en eaux vives et des activités culturelles comme la biologie et l'environnement subaquatique aussi bien en eau douce qu'en eau de mer, l'archéologie, la photo et vidéo sous marine. Toutes ces activités se regroupent en commissions sportives, culturelles ou de « service ». L'ensemble des activités est détaillé sur le site Internet de la FFESSM : [www.FFESSM.fr](http://www.FFESSM.fr)

C'est donc une activité variée qui est gérée par cette fédération. La FFESSM représente environ 155 000 licenciés. Elle est constituée de clubs associatifs et de structures commerciales agréées (SCA). Elle comporte des organes déconcentrés dont le CODEP 67. Le CODEP 67 fait partie de l'Inter Région Est qui se compose de 4 académies : Franche Comté, Alsace, Lorraine et Champagne Ardennes. Le CODEP qui a le plus de licenciés sur l'Inter Région est le Bas-Rhin, il compte près de 2 300 licenciés. Nous nous situons au 24<sup>ème</sup> rang du nombre de licences sportives sur plus de 100 fédérations au sein du Bas-Rhin.

Cette activité est possible malgré l'éloignement de la mer, du fait de la proximité de nombreux plans d'eau, gravières en général, qui nous permettent la pratique et l'enseignement de la plongée.

Ce qui motive ce projet est la réduction dramatique de la possibilité d'accès à de nombreux plans d'eau.

Nous avons l'opportunité d'acquérir une gravière qui réponde à nos besoins, ce qui justifie cette demande de subvention.

#### **1 – La plongée, un sport à environnement spécifique.**

La plongée subaquatique est une activité sportive qui impose à ses adeptes l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques solides.

En effet, s'aventurer dans les profondeurs du milieu aquatique, soumettre son organisme aux effets de la pression et à d'importantes variations de température, utiliser du matériel de plus en plus complexe et sophistiqué, sont autant de facteurs qui concourent à ranger la plongée subaquatique parmi les sports à environnement spécifique, anciennement appelés « sports à risque ».

La réponse aux risques réside dans :

- Une réelle formation théorique et pratique des plongeurs,

- L'élévation générale du niveau des plongeurs confirmés
- La formation de formateurs et d'encadrants.

Ceci ne sera possible que si nous possédons un accès à un plan d'eau. Celui-ci doit permettre la pratique de la plongée, la formation des plongeurs et des cadres et la réalisation de compétitions de portée nationales et internationales.

## **2 – L'environnement réglementaire**

La réglementation de la plongée à l'air est soumise au code du sport dans ses articles A 322 – 71 à A 322 – 87 et ses tableaux annexes III – 14 à III – 17.

La réglementation de la plongée aux mélanges différents de l'air est soumise au code du sport dans ses articles A 322 – 88 à A 322 – 115 et ses tableaux annexes III – 18 à III – 20 b.

Les cadres mentionnés dans cette présentation sont les guides de palanquée et les moniteurs fédéraux du premier degré ou MF 1. Un MF 1 a les mêmes prérogatives qu'un BEES 1 option plongée subaquatique, mais il ne peut exercer son activité qu'à titre bénévole.

## **3 – La formation**

C'est un élément constant en plongée, de première importance. Pour pratiquer l'activité il faut pouvoir former des plongeurs, et pour former des plongeurs il faut pouvoir former des cadres.

Les formations nécessaires aux clubs du CODEP concernent tous les niveaux de plongeurs : 1, 2 et 3.

Les formations en cadre concernent les guides de palanquée, qui seront formés par les clubs, puis validés lors d'un examen ponctuel organisé par le CTR Est (Commission Technique Régionale). *La CTR se compose d'un président élu qui délivre les diplômes de plongée niveau 4, Initiateur et MF 1. Pour cela il est aidé par une équipe de MF 2 ou BEES 2, Instructeurs Régionaux (IR) ou Nationaux, qui sont formateurs de formateur et évaluateur pour les examens de haut niveau. Le CODEP 67 dispose de 6 Instructeurs Régionaux et de plus de 10 MF 2 ou BEES 2.*

Les formations de moniteurs sont assurées par les MF 2, BEES 2 et IR.

Les formations de cadres, initiateurs, moniteurs, juges et arbitres des différentes commissions sportives ou culturelles sont assurées par les cadres deuxième degré des disciplines concernées. Par exemple, c'est un MF 2 biologie qui va former les initiateurs de biologie subaquatique. Une autre de leur mission : analyse du milieu et étude de la qualité de l'eau, sensibiliser les plongeurs au respect des milieux.

## **4 – Les activités sportives au sein de la FFESSM.**

Sont concernées par ce projet trois commissions sportives du CODEP 67 :

- La nage avec palme, épreuve de vitesse, à la fois physique et technique. Cette discipline devrait prochainement devenir discipline olympique. Elle compte des athlètes de haut niveau. Le CODEP 67 a la chance de compter une athlète de haut niveau parmi ses membres, plusieurs fois championne de France.

- L'apnée, discipline en plein essor, très active, commence à être médiatisée. Elle-même comporte plusieurs épreuves. Nous comptons au département plusieurs personnes médaillées lors des derniers championnats de France.

- L'orientation subaquatique, consiste à la fois en une épreuve physique de vitesse et une épreuve d'habileté. Le CODEP 67 est très actif dans cette discipline, et nous avons au département d'anciennes championnes du monde et championnes de France.

## **B – Présentations des organes déconcentrés de la FFESSM.**

### **1 - Le CODEP 67.**

Le CODEP 67 compte 31 clubs associatifs parmi ses adhérents et une SCA. Le nombre de licences du CODEP 67 est de 2 295, ce qui le situe au premier rang de l'interrégion Est. Le comité qui anime le CODEP 67 se compose de 20 membres, le bureau directeur comporte 7 membres (voir liste des membres jointe en annexe 3)

### **2 - Le CODEP 68.**

Le CODEP 68 compte 21 clubs associatifs parmi ses adhérent. Le nombre de licences du CODEP 68 est de 1 444, ce qui le situe au 4<sup>o</sup> rang de l'interrégion Est. Le comité qui anime le CODEP 68 se compose de 20 membres, le bureau directeur comporte 6 membres (voir liste jointe en annexe 3)

### **3 - Le comité interrégional Est.**

Le comité interrégional Est couvre 4 régions : Alsace, Lorraine, Champagne-Ardennes et Franche Comté. L'interrégion Est compte 12 075 licenciés. Le comité qui anime l'Interrégion Est se compose de 20 membres, le bureau directeur comporte 10 membres (voir liste jointe en **annexe 3**).

## **Annexe 2 : Plan de financement.**

### **Projet « Gravière du Fort »**

#### **A – Montant du projet.**

Le coût d'acquisition de la gravière est de 140 000 € hors frais notariés.	
Les frais se montent à 10 000 €, soit	150 000 €
Motorisation électrique du portail d'accès :	3 000 €
Réalisation d'un système d'accès sécurisé avec cartes magnétiques :	1 700 €
Installations de 3 pontons flottants :	46 554 €
Installation d'un ponton flottant permettant l'accès aux handicapés :	21 408 €
Installation de toilettes sèches sur le site : 13 000 € x 4 =	52 000 €
Construction d'un bâtiment avec vestiaire, salles de cour, local compresseur :	225 338 €
Total du projet :	<b>500 000 €</b>

#### **B – Financement.**

Le financement se fera par l'intermédiaire du CODEP 67, du CODEP 68, du CNDS et d'un prêt sans intérêt de la FFESSM.

**Une demande de subvention est effectuée pour la somme de 300 000 €.**

Apport CODEP 67, 68 et CFPS 67 :	150 000 €
Prêt sans intérêt de la FFESSM	50 000 €
Subvention Région Alsace	
Subvention Conseil Général du Bas-Rhin	
Subvention CNDS	
Subvention Commune de Holtzheim	
Subvention CUS	
Total	500 000 €.

**Ce projet d'un montant de 500 000 € est proposé au subventionnement.**

**Pour le comité :**

**Le Président**

**Le Secrétaire Général**

**Annexe: Composition des comités du CFPS 67, des CODEP 67, 68 et de l'interrégion Est.**

**Composition du CFPS 67.**



NOM	PRENOMS	RUE	CP	VILLE	NATIONALITE	FONCTIONS
PLOZNER	Lionel	5 Rue Léon Ungemach	67300	SCHILTIGHEIM	Français	Président, Trésorier
CALABRESE	Hervé	18 Rue des Alouettes	68230	ZIMMERBACH	Français	Secrétaire
KLEIN	Dano	2 Rue de Soufflenheim	67000	STRASBOURG	Français	
LORIOU	Mallory	14 Rue du Docteur François	67000	STRASBOURG	Français	
JACQUOT	Michel	62 Rue de Saint Dizier	67100	STRASBOURG	Français	
STRIZ	Alain	4 Rue du Marché	67000	STRASBOURG	Français	

**Composition du CODEP 68 : Bureau**

Titre	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	CP	VILLE	RÔLE CODEP 68
M.	HUGUET	Jean-Claude	13 rue du 6 février	68190	ENSISHEIM	Président
M.	RAPP	Daniel	2 rue du Chêne	68490	HOMBOURG	Vice-Président
M.	SCIUS	Jean-Michel	26 rue de la pierre bleue	68440	DIETWILLER	Secrétaire
M.	SIFFERT	Jean-Pierre	2 rue du ruisseau	68540	BOLLWILLER	Secrétaire adjoint
M.	BUSSLER	René	6 rue de l'orme	68000	COLMAR	Trésorier
M.	SCHAFFAR	Joris	1 rue des remparts	68280	LOGELHEIM	Trésorier adjoint

## Composition du CODEP 68 : Comité

Titre	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	CP	VILLE	RÔLE CODEP 68
M.	HUGUET	Jean-Claude	13 rue du 6 février	68190	ENSISHEIM	Président
M.	RAPP	Daniel	2 rue du Chêne	68490	HOMBOURG	Vice-Président
M.	SCIUS	Jean-Michel	26 rue de la pierre bleue	68440	DIETWILLER	Secrétaire
M.	SIFFERT	Jean-Pierre	2 rue du ruisseau	68540	BOLLWILLER	Secrétaire adjoint
M.	BUSSLER	René	6 rue de l'orme	68000	COLMAR	Trésorier
M.	SCHAFFAR	Joris	1 rue des remparts	68280	LOGELHEIM	Trésorier adjoint
M.	WINTERHALTER	Marc	10 rue de la Somme	68500	GUEBWILLER	Président commission technique
M.	GAERTNER	Yves	11 rue Coehorn	68100	MULHOUSE	Vice président commission technique
M.	OBRECHT	Jean-Louis	19 r Fischart	68000	COLMAR	Vice président commission technique
M.	GROB	Philippe	16 rue des Iris	68230	WIHR AU VAL	Responsable plongée enfants
M.	KRANZER	Jacques	1A rue du marché	68300	SAINT-LOUIS	Responsable Matériel et TIV
M.	RINNER	Raoul	8 rue de l'III	68320	DURRENENTZEN	Président Commission audio visuelle
M.	ROLLAND	Thierry	4 rue des mouches	68420	GUEBERSCHWIHR	Vice Président Commission audio visuelle

Mme	HELLER	Anne-Claire	11 rue Dr J Duhamel	68000	COLMAR	Déléguée de la Commission Médicale
M.	SCHAEFFER	Patrick	18 rue des roses	68190	RAEDERSHEIM	Coordinateur des Commissions non représentées
M.	UNGER	Henry	4 rue du berger André	68800	VIEUX THANN	HORS CODEP Responsable commission NAP
M.	KNECHT	Jean-Marie	158 rue de l'Illberg	68200	MULHOUSE	HORS CODEP Responsable commission Apnée
M.	ROYO	Olivier	6 rue lavoisier	68330	HUNINGUE	HORS CODEP Responsable commission bio
M.	REHM	Laurent	17 place de la gare	68300	ST LOUIS	HORS CODEP Responsable secourisme
M.	KELLER	Marc-Pascal	3 rue des prés	68440	HABSHEIM	HORS Codep Président Commission Médicale
M.	BARDET	Stéphane	1 rue du bois	68570	SOULTZMATT	HORS Codep Président Commission Hockey

### Composition du CODEP 67 : Bureau

Titre	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	CP	VILLE	RÔLE CODEP 67
M.	SCHITTLY	Bernard	64, rue du général Rampont	67240	Bischwiller	Président
Mme	GOEHNER	Véronique	15, rue de Custines	67380	Lingolsheim	Président Adjoint
M.	ANTH	Thomas	19, rue du chemin de fer	67460	Souffelweyersheim	Vice-président
M.	MARCOUX	Laurent	24, avenue du général De Gaulle	67000	Strasbourg	Vice-président
M.	LAMBINET	Michel	5, rue E. Herriot	67600	Sélestat	Secrétaire général
Mme	LAMBINET	Katy	5, rue E. Herriot	67600	Sélestat	Secrétaire général adjoint

M.	ZION	Claude	16, rue de Freland	67100	Strasbourg	Trésorier
M.	GUTH	Marc	6, rue des cigognes	67540	Ostwald	Trésorier Adjoint

### Composition du CODEP 67 : Comité



#### THOMAS ANTH

**vice-Président**

Né le 16/8/1966  
19 RUE DU CHEMIN DE FER  
67460 SOUFFELWEYERSHEIM  
tjant@club-internet.fr

E4 - M.F.2.  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR  
Spécification ANTHEOR

#### LEO BARKATE

Né le 14/7/1933  
1 RUE DES MIMOSAS  
67400 ILLKIRCH  
GRAFFENSTADEN  
leobarkate@free.fr

Aucun brevet  
.  
.  
.

#### CHRISTIAN BERGMANN

Né le 11/2/1954  
38 RUE PRINCIPALE  
67270 WICKERSHEIM  
[Christian.Bergmann@unistra.fr](mailto:Christian.Bergmann@unistra.fr)

Instructeur Régional  
E4 - B.E.E.S. 2EME DEGRE  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR

#### RAYMOND ERTLE

représentant SCA

Né le 3/1/1956  
9 RUE DE LA FORET  
67380 LINGOLSHEIM  
raymond@aquadif.fr

Aucun brevet  
.  
.  
.

#### JEAN PIERRE GOEHNER

Né le 26/6/1950  
15 RUE DE CUSTINES  
67380 LINGOLSHEIM  
vero.jp@wanadoo.fr

Instructeur Régional  
E4 - M.F.2.  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR  
E4 MONITEUR TRIMIX  
Spécification ANTHEOR

#### VERONIQUE GOEHNER

**Présidente-adjoint**

Née le 8/5/1958  
15 RUE DE CUSTINES  
67380 LINGOLSHEIM  
vero.jp@wanadoo.fr  
E3 - M.F.1.  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR  
E3 MONITEUR TRIMIX

#### MARC GUTH

**secrétaire -adjoint**

Né le 18/10/1961  
62 RUE DES CIGOGNES  
67540 OSTWALD  
marc.guth@evc.net  
NIV. 3 - CMASNIV3  
PLONGEURS NITROX  
.

#### MICHELE JACQUEMARD

Née le 1/11/1947  
6 RUE DU CANAL  
67550 ECKWERSHEIM  
michele.jacquemard@wanadoo.fr  
E3 - M.F.1.  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR  
.

#### ANNICK KERNEL

Né le 13/10/1961  
2 RUE CHARLES GOUNOD  
67600 SELESTAT  
akernel@club-internet.fr  
E3 - M.F.1.  
.

#### RENE KOBLER

Né le 20/9/1947  
62 RUE DES CIGOGNES  
67540 OSTWALD  
rkobler@wanadoo.fr  
E3 - M.F.1.  
E3 - B.E.E.S. 1ER DEGRE  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR

**ERIC LAEMMEL**

Né le 3/3/1965

6 B RUE PROSPER MERIMEE  
67100 STRASBOURG  
e.laemmel@free.fr

NIVEAU IV/INITIATEUR -E2  
INITIATEUR CLUB

**MICHEL LAMBINET**  
secrétaire

Né le 3/6/1959

5 RUE E. HERRIOT  
67600 SELESTAT  
michel.lambinet@free.fr

Instructeur Régional  
E4 - M.F.2.-MONITEUR3  
E3 - B.E.E.S. 1ER DEGRE  
ADVANCED NITROX  
INSTRUCTOR  
MONITEUR RECYCLEUR  
Spécification ANTHEOR  
C3 - MEF1 Apnée

**KATY MAILLOL LAMBINET**  
trésorière adjoint

Née le 9/10/1959

5 RUE E. HERRIOT  
67600 SELESTAT  
katy@lambinet.net

E3 - M.F.1.  
INITIATEUR CLUB - INITIATEURS  
PLONGEURS NITROX

**ALAIN LAUMONIER**

Né le 21/7/1963

8 RUE GEORGES  
LAUFENBURGER  
67400 ILLKIRCH  
alain.laumonier@evc.net

E3 - M.F.1.  
E3 - B.E.E.S. 1ER DEGRE  
Spécification ANTHEOR

**LAURENT MARCOUX**  
vice-Président

Né le 3/3/1963

24 AVE DU GAL DE GAULLE  
67000 STRASBOURG  
laurent.marcoux@orange.fr

Instructeur Régional  
E4 - M.F.2.  
E3 - B.E.E.S. 1ER DEGRE  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR

**FABIENNE SAVOYE**

Née le 10/2/1964

98 RUE DE LYON  
67640 FEGERSHEIM  
fabienne.n.savoye@gsk.com

E3 - M.F.1.  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR

**BERNARD SCHITTLY**  
Président

Né le 28/8/1955

64 RUE DU GENERAL  
RAMPONT  
67240 BISCHWILLER  
bernardschittly@free.fr

Instructeur Régional  
E4 - M.F.2.  
E3 - B.E.E.S. 1ER DEGRE  
ADVANCED NITROX  
INSTRUCTOR  
E4 MONITEUR TRIMIX  
MONITEUR RECYCLEUR  
PLONGEUR INSPIRATION  
VISION AIR

**JOSIANE SPIHLMANN-  
MULLER**

Née le 23/2/1951

2 RUE DE LA RONDE  
67650 DAMBACH LA VILLE  
jospi@club-internet.fr

Aucun brevet

**MARIE  
HELENE THOMASSIN**

Née le 16/7/1940

28 QUAI DE L ILL  
67400 ILLKIRCH  
thomassin.mh@hotmail.fr

E3 - M.F.1.  
ADVANCED NITROX  
INSTRUCTOR

**CLAUDE ZION**  
Trésorier

Né le 15/1/1959

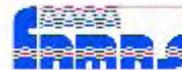
16 RUE DE FRELAND  
67100 STRASBOURG  
[claude\\_mf1\\_camns@yahoo.fr](mailto:claude_mf1_camns@yahoo.fr)

E3 - M.F.1.  
ADVANCED NITROX INSTRUCTOR

## Composition du Comité Inter Régional Est : Comité et Bureau

Président		
BERGMANN Christian	38 rue Principale 67270 Wickersheim	03.88.91.95.19 Port : <b>06 82 03 45 50</b> (nouveau) Fax 03.88.91.95.19 @mail christian.bergmann@unistra.fr
Président Adjoint		
Laurent CAILLERE	1 rue Philippe Bellocq 67450 Mundolsheim	03.88.20.20.10 Por 06.07.41.95.12 @mail : laurent.caillere@wanadoo.fr
Vice-Président(e)		
Josiane SPIHLMANN <small>Alsace</small>	21 Domaine d'Orfeuil 67600 EBERSHEIM	03.88.92.64. 63 @mail josp@club-internet.fr
Sylvie DAVID <small>Franche Comté</small>	Avignon 39200 St Claude	03.84.45.09.87 Port 06.83.67.53.93 @mail cd39.plongee@wanadoo.fr
Philippe LECLERE <small>Lorraine</small>	3 Av Joffre 57000 Metz	03.87.66.52.52 Port : 06 30 65 42 18 @mail phleclere@numericable.fr
Gérard DEPIT <small>Champagne Ardennes</small>	5 rue Casanova 51430 Tinqueux	03.26.09.90.56 Port 06.34.11.39.45 Fax 03.26.09.90.67 @mail depitge@club-internet.fr
Secrétaire Général		
Grégoire CHIRON	5,rue Gérard Philippe 08300 Rethel	Port 06.80.24.79.77 LD 03.24.39.52.29 Fax 03.24.72.39.36 @mail gchiron08@orange.fr
Secrétaire Adjoint		
Christian NOSAL	43,rue château jeannot 57100 Thionville	Port 06.60.95.09.33 mail cristian.nosal@wanadoo.fr
Trésorier Général		
Guy ROSENBERGER	8 impasse du Muguet 57800 Freyming Merlebach	03.87.04.77.17 Port 06.81.64.69.51 @mail tresorier@fessm-est.fr
Trésorier Adjoint		
Armand TAESCH	41 rue de la résistance 54300 LUNEVILLE	armand.taesch@wanadoo.fr
Chargé de mission auprès du Trésorier Général		
Louis GUILLAUME	20 rue Haxo 54300 Lunéville	03.83.73.59.12 Port 06.83.11.88.70 Fax 03.83.73.31.07 @mail louis.guillaume@orange.fr
représentant des S.C.A.		
Raymond ERTLE	15, Rue Pierre et Marie CURIE 67540 OSTWALD	03.88.55.50.55 raymond@aquadif.fr
Membres		
Véronique BRUNET GASTON	10 chemin de francois 70600 Ecuelle	0615 391 400 archeocodep25@free.fr
Yves GAERTNER	11 rue Coehorn 68100 Mulhouse	yves.gaertner@orange.fr
René KOBLER	62 rue des Cigognes 67540 Ostwald	03.88.55.42.25 Fax 03.88.66.15.75 rene.kobler@orange.fr
Michel LAMBINET	5 rue Edouard Herriot 67600 SELESTAT	06 08 64 85 07 michel@lambinet.net
Anne MULLER HIMBER	6 rue de Ramponnot 88200 REMIREMONT	annehimber@yahoo.fr
Pascal SZCZEPANIAK	route de Vinay 51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS	pascal.szczepaniak@wanadoo.fr
Marie-Hélène THOMASSIN	28 quai de l'Ill 67400 ILLKIRCH	thomassin.mh@hotmail.fr
Gaby VASSEUR	6 rue de Fagnière 51510 St Gibrien	03.26.64.14.98 Port 06.22.11.49.40 gabyvass@club-internet.fr

## Annexe 4 : Présentation du CFPS 67, membre de la FNMNS.



### **CENTRE DE FORMATION DES PREMIERS SECOURS 67**

1 Rue Sédillot 67 000 STRASBOURG

☎ 06 07 70 20 98

✉ cfps67@gmail.com

#### Qui somme-nous ?



Le Centre de Formation des Premiers Secours 67, est une association à but non lucratif qui a pour objectif principal la promotion, le développement du secourisme et du sauvetage aquatique.

Constituée de moniteurs (médecins, pompiers, maîtres-nageurs), cette association est aussi délégation départementale et centre de formation de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport.

Elle a pris racines, grâce à la motivation de quelques passionnés, qui ont su lui donner une dimension de qualité reconnue par les instances départementales de la Préfecture et du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Depuis sa création, elle s'est associée à différents programmes et son rayon d'action intéresse principalement la population des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

#### Que faisons-nous ?

- en partenariat avec le CODEP 67 et le CODEP 68, nous proposons de mettre en place, pour nos collègues plongeurs, des stages de formation au PSC1 et au RIFAP



- nous assurons périodiquement des formations permettant la délivrance de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC 1) vers des publics aussi variés que cadres, dirigeants sportifs, animateurs BAFA, jeunes en réinsertion, entreprises, aides-soignantes, instituteurs,....



- nous organisons également des actions de formation continue ou de recyclage, des stages en milieu naturel.



- une de nos occupations principales est la formation de spécialistes dans le domaine du sauvetage destinés à assurer la sécurité d'installations publiques de baignade et de natation, avec leur présentation aux examens officiels (Sauveteurs Aquatiques - Maîtres Nageurs Sauveteurs, SB ...)



- nous nous intégrons dans les programmes nationaux d'information des risques et de formation à l'urgence auprès du grand public, des scolaires,...
- nous participons également à des opérations humanitaires à l'échelon local : Téléthon, banque alimentaire, ...

- nous pouvons être sollicités pour des missions de Sécurité Civile à la demande du Préfet ou de la Direction de la Protection Civile. Nous prenons part à des exercices d'envergures impliquant de nombreuses victimes.



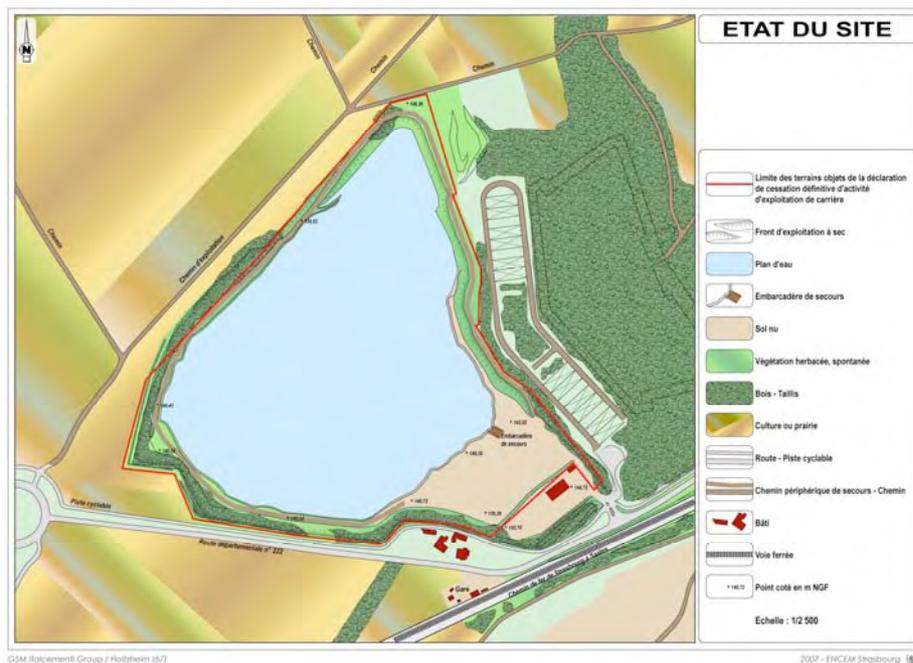
**Notre projet au bord de la Gravière du Fort ?**



Le **CFPS 67**, en s'associant à la **FFESSM** pour ce projet d'achat d'une gravière, souhaite utiliser la berge pour y installer son local, délivrer ses formations de PSC 1, et souhaite utiliser la gravière pour la pratique du sauvetage aquatique.

Dans la formation **SB** (surveillant de baignade) et **BNSSA** (sauveteur aquatique), les élèves ont des épreuves de natation, de palmage, d'apnée et de secourisme. Cette gravière permet donc à nos stagiaires de tout avoir au même endroit et de ne plus dépendre de l'obtention d'hypothétiques lignes d'eau dans les piscines.

Les plongeurs, à partir du niveau 3, doivent avoir une formation de secourisme spécifique, le RIPAP (Réaction et Intervention Face à un Accident de Plongée). Ce RIPAP comporte une partie spécifique aquatique, une partie spécifique plongée avec utilisation d'oxygène et une partie générale de secourisme : le **PSC 1**.



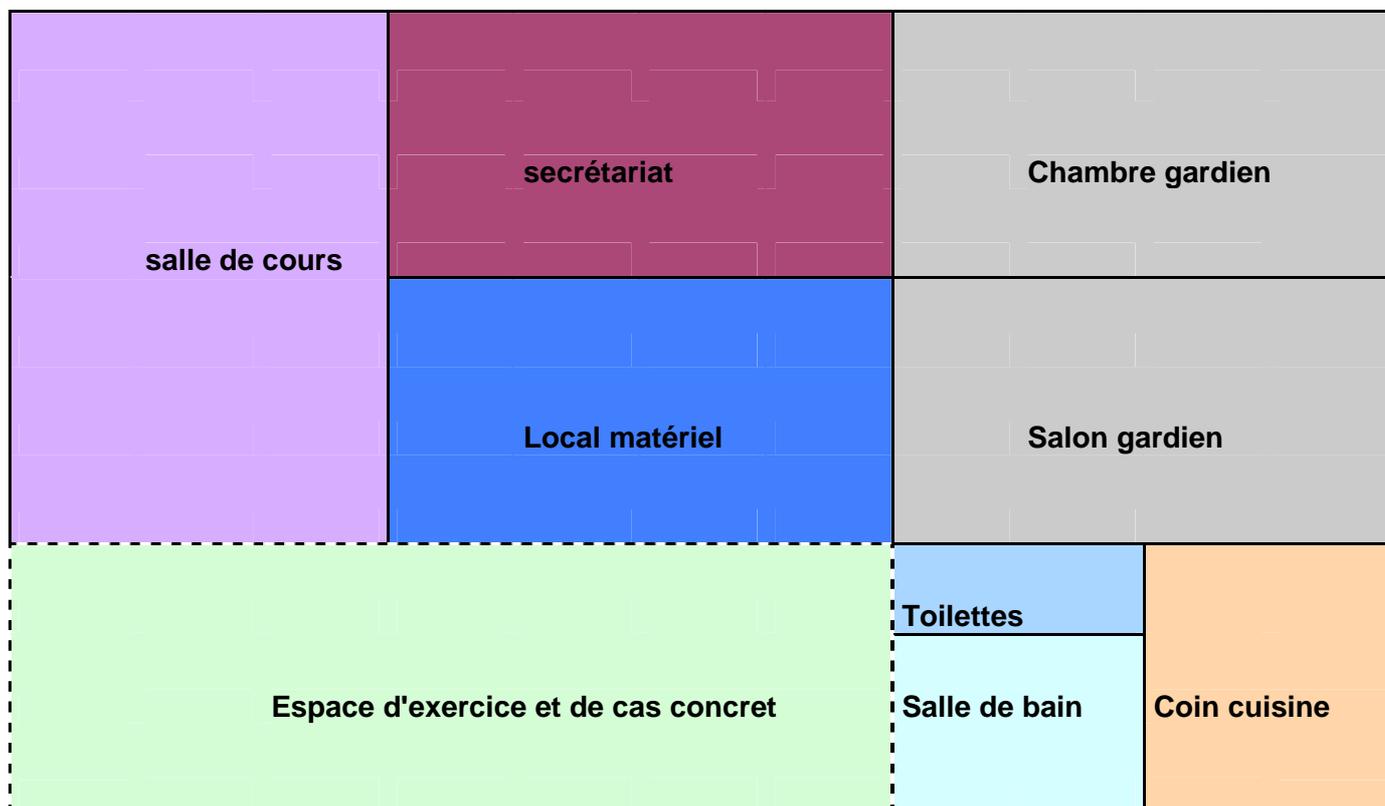
## **Avant-projet de notre centre de Formation**

Le terrain acheté par le CFPS67 se trouve sur la partie haute du plan, à l'extrémité droite du plan d'eau. Il fait à peu près un hectare et se trouve sur les hauteurs du plan d'eau. C'est sur cet espace plat que nous prévoyons d'implanter nos futurs locaux.

A terme il est prévu qu'une secrétaire y travaille et qu'un gardien (de la gravière) puisse loger sur place. Il s'agirait de création de poste.

Nous envisageons la construction d'un bâtiment à faible consommation énergétique. La mise en place de panneaux solaires, de toilettes sèches et de récupération d'eau de pluie. La construction serait en Bois, avec un toit végétalisé et s'intégrera parfaitement à l'environnement.

La construction se ferait par étapes sur plusieurs années (pièce par pièce), en fonction des ressources de l'association et des éventuelles subventions.



- pour nous connaître d'avantage : <http://www.centre-formation-premiers-secours-67.fr>